

Accueil de loisirs sans hébergements « Arc-en-ciel »
Groupe scolaire
67550 ECKWERSHEIM
09.63.62.21.88.
07.86.80.27.26
arc-en-ciel.alsh@orange.fr

Projet Pédagogique

Garderie périscolaire

" Arc-en-ciel "

Eckwersheim 2015

SCHMITT Alexandre

Situation géographique

La garderie périscolaire Arc-en-ciel est située dans l'enceinte du groupe scolaire, accolée à l'école élémentaire d'Eckwersheim.

Les structures de la garderie

- 1 réfectoire
- 1 cuisine
- 1 salle de classe
- 1 salle de jeu
- 1 cour avec 2 buts, 2 paniers de basket et 1 installation tennis/volley
- 1 local de rangement matériel extérieur

Type d'accueil

Il s'agit d'une garderie périscolaire avec restauration. Les enfants sont pris en charge à 11h30 à la fin des cours. Nous prendrons le déjeuner puis ils pourront faire des activités jusqu'à 13h20. Nous les accueillerons par la suite l'après-midi à 15h15 pour des activités suivi d'un goûter et d'une reprise des activités jusqu'à 18h15.

L'organisateur

Mairie d'Eckwersheim

4, Rue du Foyer

67550 ECKWERSHEIM

03.88.69.41.60

mairie-eckwersheim@wanadoo.fr

Maire d'Eckwersheim : LEOPOLD Michel

Adjoint jeunesse et sports : LEDOUX Sabine

Directrice générale des services : FOESSEL Sophie

Depuis l'an 2000, la mairie d'Eckwersheim organise et développe une garderie périscolaire pour satisfaire une demande des parents tout en assurant le profit moral et physique des enfants. Elle organise des repas le midi par le biais d'un traiteur durant la période scolaire ainsi qu'une garderie périscolaire après les heures de classe pour les enfants de l'école.

Composition de l'équipe

- 1 Directeur de la fonction publique territoriale
- 1 Animateur (trice)
- 1 ATSEM
- 1 Personne de service pour la vaisselle et le nettoyage des locaux

Public

La garderie périscolaire accueillera un maximum de 48 enfants de 3 à 11 ans, provenant du village d'Eckwersheim ou scolarisé dans l'école élémentaire. Ce sont des enfants qui se côtoient tous les jours dans le cadre de la vie scolaire de cette même école.

Rôle du directeur

Le directeur est garant du respect du projet pédagogique. IL coordonnera l'équipe mise en place par la commune, favorisera les échanges et la communication avec l'équipe. Il exercera son rôle formateur et administratif. Il veillera au bon fonctionnement de la garderie périscolaire et rendra des comptes à l'organisateur.

Rôle de l'animateur et de l'ATSEM.

L'animateur et l'ATSEM doivent être les référents directs de l'enfant. Ils ont un rôle primordial dans le développement de l'enfant.

Dans le cadre du projet pédagogique, ils devront donc être à l'écoute des attentes des enfants. Ils devront être très présents lors des repas quotidiens. Le dialogue avec les parents sera aussi acteur du bon déroulement de la garderie périscolaire.

L'animateur et l'ATSEM veilleront à ne pas proposer des activités n'ayant aucune finalité. Ils veilleront de même à une finalité concrète de l'activité pour permettre la valorisation de l'enfant ainsi que sa démarche constructive.

Activités

Diverses activités seront proposées par l'encadrement. Il n'y a pas d'activités de base ou type. La palette d'activités proposée se doit d'être assez large pour le bien-être de chaque enfant. Cela passe par des activités sportives, d'expressions, manuelles et divers jeux.

Depuis la réforme des rythmes scolaires, l'Arc-en-ciel proposera toutes les après-midi 3 types d'activités :

- une aide aux devoirs
- un bricolage
- une activité sportive ou un jeu

Vie quotidienne

- Les repas seront des moments privilégiés. Trop souvent les repas à la cantine sont les moments où les enfants se lâchent et ne mangent pas forcément correctement. Il s'agira de bien surveiller à ce que chaque enfant mange à sa faim et essaye de goûter les différents aliments. Il s'agira d'éveiller les sens de l'enfant pour lui permettre de goûter des aliments inconnus pour lui ; sans le forcer à manger pour autant. Le repas ne devra pas se passer dans une cacophonie. Les enfants ont besoin de s'exprimer, il s'agira juste de veiller à ce que cela se fasse dans des bonnes conditions.

- La communication entre encadrants doit être constante pour clarifier certaines attentes ou problèmes. L'équipe d'animation se retrouvera donc avec le directeur afin d'évoquer divers problèmes de la vie de groupe. Ce temps n'est pas formalisé et sera forcément amené de manière informelle.

- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'accueil de loisirs (c'est la loi !).

- Concernant le matériel pédagogique, chaque animateur veillera à préciser au directeur s'il a besoin de matériel spécifique pour la réalisation d'une activité. En fonction du coût du matériel demandé, le directeur achètera ou pas le dit matériel. Petit rappel, chaque activité nécessite une préparation mais aussi un rangement... Il y va du confort général de la vie du groupe.